



www.ccbrianconnais.fr



DELIBERATION
N°101 du 18 décembre 2018

**OBJET : Tarif des dépôts des professionnels en
déchèterie à compter du 1^{er} janvier 2019**

Rapporteur : M. Pierre LEROY

Le 18 décembre 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 décembre 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. le président, M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 28

Nombre de pouvoirs : 7

M. Emeric SALLE est nommé secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Alain PROREL, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Romain GRYZKA à Mme Anne-Marie FORGEOUX
M. Bruno MONIER à Mme Catherine MUHLACH
Mme Catherine BLANCHARD à M. Nicolas GALLIANO
M. Gilles PERLI à M. Emeric SALLE
M. Charles PERRINO à Mme Patricia ARNAUD

Exposé des motifs :

Suite à la notification du nouveau marché de prestations de services avec la société Alpes Assainissement et Alpes Environnement, prestataires pour la gestion des bas de quai des déchèteries, il est proposé d'actualiser les tarifs d'accès pour les professionnels, afin de tenir compte des hausses des coûts supportées par la C.C.B. :

- La TGAP envisagée dans le projet de loi de finances 2019,
- La location des contenants,
- Les prestations de transport et de traitement,
- Et des évolutions de recettes : le rachat matière pour certains déchets.

Le gardiennage et les frais de fonctionnement des sites n'ont pas été pris en compte.

Ceci exposé :

Vu les statuts de la Communauté de communes du Briançonnais modifiés par l'arrêté préfectoral n°05.2018.09.05.001 du 5 septembre 2018, portant notamment compétence en matière de collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés,

Vu la décision de bureau n° B36/2018 du lundi 4 novembre 2013, approuvant le règlement intérieur des déchèteries et validant le principe de facturation des dépôts des professionnels,

Considérant l'augmentation des tarifs facturés à la CCB par son prestataire suite à la notification du nouveau marché de prestations de service relatif à la gestion des bas de quai des déchetteries,

Vu l'avis favorable de la Commission Technique Environnement Développement Durable du 6 novembre 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Générales et Finances du 15 novembre 2018,

Vu l'avis favorable du Bureau des Vice-Présidents du 26 novembre 2018,

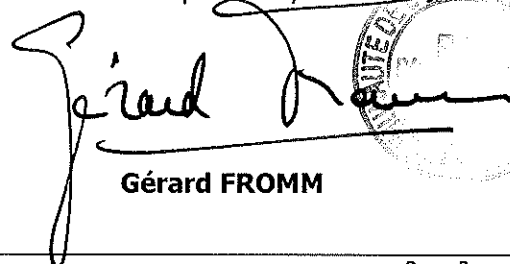
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

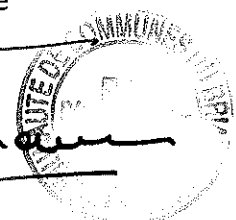
- **Approuve** la grille des tarifs exposée ci-après, pour les déchets déposés par les professionnels dans les déchèteries de la CCB,
- **Dit** que les tarifs entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2019,
- **Autorise** le Président ou son représentant à facturer les dépôts des professionnels selon ces tarifs,
- **Dit** que ces tarifs pourront être révisés à tout moment en fonction des évolutions du coût du service par une nouvelle délibération en Conseil Communautaire.

	Prix proposés 2019 (euros TTC/m3)	Prix proposés 2019 (euros TTC/tonne)
Métaux Ferraille	0 €	0 €
Carton	0 €	0 €
Verre	0 €	0 €
Encombrants	55 €	183 €
Bois	16 €	114 €
Déchets verts apportés en déchèterie	18 €	128 €
Déchets verts apportés sur la plateforme de compostage	X	72 €
Inertes apportés en déchèterie	47 €	39 €
Inertes apportés sur l'ISDI	X	20 €
Déchets dangereux (hors batterie et huile de vidange)	820 € (0.82 € TTC/litre)	545.6 €
Placoplatre	X	430.€
Goudron d'étanchéité	X	838 €
Filières de valorisation spécifiques		
Ski- Surf (unité)		0.5 €
Rouleau de Knapsacs pour les housses plastiques et polystyrène (unité)		2.75 €

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le président,


Gérard FROMM



Date affichage : **20 DEC. 2018**